

DÉPARTEMENT Histoire,

Master 2 Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel : conception, pilotage, développement de projet

Mention Histoire, Civilisation, Patrimoine

Année universitaire 2023 - 2024



Université Bretagne-Sud

4 rue Jean Zay, BP 92116 56321 Lorient Cedex www.univ-ubs.fr



Christophe Cérino, responsable du Master Patrimoine

E-mail: christophe.cerino@univ-ubs.fr

Emilie Blanquaert, responsable du M2

E-mail: emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Sterenn Gouëllo, secrétaire,

Tél: 02 97 87 65 38

E-mail: sterenn.gouello@univ-ubs.fr

« Je déteste les musées ; rien de m'entame autant le moral. Ils sont les catacombes de la nature. Un bourgeon printa

nier bien vert, un chaton de saule, un faible trille de moineau migrateur suffirait à remettre le monde sur ses pieds. La vie imprégnant une seule herbe verte a plus de valeur que toute cette mort. C'est de la nature morte collectionnée par des hommes morts. Je ne sais si je médite davantage devant des corps remplis de coton et de sciure ou devant ceux remplis d'entrailles et de chair debout devant les cases. Où est l'herbier adéquat, le vrai cabinet de coquillages, et le musée des squelettes, sinon dans les champs où la fleur a éclos, au bord de la mer où la marée a jeté les poissons, sur les collines et dans les vallées où la bête a perdu la vie et où le squelette du voyageur gît dans l'herbe ? De quel droit les mortels font-ils se pavaner à nouveau ces choses dressées sur leurs jambes, avec leurs fils de fer, et, alors que le ciel a décrété qu'ils doivent retourner à la poussière, de quel droit les rendent-ils à la sciure ? Préférez-vous un spécimen desséché du monde, ou un spécimen en saumure ? »

Henry D. THOREAU, 2018, *Journal*, trad. Brice Matthieussent, Editions Le Mot et le Reste, pp. 35-36.

« D'un autre côté, il est indéniable que les grandes œuvres de notre patrimoine, ou de notre répertoire, ont délimité un territoire qui nous emprisonne et duquel nous ne pouvons-nous soustraire que par l'ignorance. Celle-ci serait alors la condition *sine qua non* de la seule révolution possible. »

Eric CHEVILLARD, 2018, L'autofictif ultraconfidentiel, Ed. L'arbre vengeur, p 521.

Journées Européennes du Patrimoine, Monuments historiques, Fêtes traditionnelles... autant d'exemples qui prouvent le formidable élan de notre société pour les manifestations patrimoniales. Pour répondre à cette demande sociale, ce secteur professionnel se structure depuis une vingtaine d'années, consolidant ainsi la place des métiers de la culture et du patrimoine dans les institutions, les associations et les diverses composantes de la sphère culturelle. Les exemples abondent : conception d'événements culturels ou de produits touristiques, gestion des structures, valorisation des sites patrimoniaux, animation des établissements culturels... La Bretagne, à cet égard, multiplie initiatives et réussites...

Pour une formation universitaire spécialisée en ce secteur, l'enjeu est simple : il faut bien sûr offrir aux étudiants la possibilité d'acquérir la compréhension globale mais complexe de ce qu'est la « fabrique patrimoniale », de son contexte, ses enjeux et des objets qui en résultent. Mais il s'agit aussi d'acquérir les outils spécifiques aux métiers de ces métiers et en particulier tous ceux relevant de la gestion de projet. Il faut aussi, et surtout, vous permettre de comprendre, de contextualiser les situations et d'exercer votre curiosité comme votre regard critique, dans un monde et une société complexe en transition(s).

Les enseignements proposés aux étudiants du Master Patrimoine culturel, Patrimoine naturel (PatCPatN) de l'UBS vous apportent des connaissances dans les disciplines afférant au patrimoine, les nécessaires éléments d'expertise des patrimoines et de leur valorisation.

En Master 1, des cours académiques sont proposés pour affiner votre lecture des patrimoines et de leurs enjeux et des rencontres avec les professionnels du terrain vous permettent de vous projeter comme futurs acteurs de ces domaines. Le stage vous offre une première immersion dans les réalités concrètes des métiers qui seront les vôtres une fois diplômés et vous permet de préciser encore vos choix professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche vous permet d'approfondir l'étude d'une thématique patrimoniale de votre choix.

En Master 2, l'accent est mis sur la professionnalisation par une entrée spécifique autour de la gestion de projet, son phasage et ses différentes thématiques opérationnelles, dans une démarche d'ingénierie culturelle. La pédagogie par l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) accentue encore cette dimension par immersion totale dans les structures culturelles et les projets.

SOMMAIRE

Equipe Enseignante Scolarité – Informations pratiques Modalités de l'Alternance Programme Général de la Formation	Page 6 Page 8 Page 13 Page 16
Semestre 9	
Les publics, enjeux et pratiques - UE1	
Sociologie des publics et pratiques Culture	
Droits Culturels	Page 20
Guide-ConférencierMuséographie, Expositions, Collections	Page 21 Page 22
Conception, programmation, développement	et évaluation d'un projet Culturel
UE2, UE3, UE4, UE5 ➤ Méthodologie, enjeux, objectifs	Page 24
 Typologie des Publics, Médiation 	Page 25
Communication	Page 27
Marketing Culturel	Page 28
Mécénat Culturel	Page 29
Boîte à outils – UE 6	
Comptabilité/ Gestion	Page 31
Anglais de guidage	Page 32
Les Écrits du projet	Page 33
Semestre 10	
Transitions, enjeux et pratiques – UE1	D 00
 Transition environnementale 	Page 36
Transition numériqueInnovation organisationnelles	Page 37 Page 38
F Innovation organisationnelles	r age 30
Boîte à outils – UE2	D 40
ÉvènementielConduite de réunion / conduite de parole	Page 40
Entrepreneuriat	es Page 41 Page 43
P Entrepreneunat	r age 43
Méthodes et pratiques de l'accessibilité et de Cadre et enjeux d'une société inclusive	
 Cadre et enjeux d'une societe inclusive Diversité des publics et analyse des bes 	Page 45 oins Page 46
 Ateliers découvertes 	Page 47
Conditions de l'accueil	Page 48
 Vers une visite inclusive 	Page 49
	<u> </u>

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Emilie Blanquaert, responsable du Master 2 (PAST, Fondatrice Culture&Mécénat - Consultante et Formatrice en gestion de projet culturel et en collecte de fonds privés): emilie.blanquaert@univ-ubs.fr ou emilie.blanquaert@gmail.com
- Benoit Cointo (Professeur agrégé en Anglais) : benoit.cointo@univ-ubs.fr
- Laurent Fleury (Professeur des Universités en Sociologie, agrégé de Sciences Sociales, Docteur en Sciences Politiques – Université Paris-Diderot): laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr
- Nathalie Defrade (Responsable du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Vannes) : ndefrade@gmail.com
- Pierre-Laurent Constantin (Chargé de mission Médiation et Labellisation Pays d'Art et d'Histoire - Auray Quiberon Terre Atlantique) :
 Pierre-Laurent.CONSTANTIN@auray-quiberon.fr
- Lorène Dideron (Chargée du secteur des Publics, Musée de la Compagnie des Indes): <u>Idideron@lorient.bzh</u>
- Claire Tartamella (Cheffe de projet Pays d'art et d'histoire) : claire.tartamella@pontivy-communaute.bzh
- Christophe Hellec (Guide-conférencier indépendant bretagne.buissoniere.fr) : contact@bbvoyage.bzh
- Marianne Le Marre (Guide-conférencier Animatrice du Patrimoine Quimperlé communauté): marianne.lemarre@quimperle-co.bzh
- Johan Verdier (Directeur des Affaires Culturelles, Associatives et Sportives / musée – ville de Loctudy (29)) : johanverdiermatayron@gmail.com
- Céline Soret (Responsable des Affaires Culturelles Sellor Muséographie) : soretceline@gmail.com
- Miléna Sécher (Chargée de Médiation ville de Quimperlé) :
 Milena.secher@gmail.com
- Christelle Morin-Boitard (Directrice Marketing-Commercial Sellor) : christelle.morin@sellor.com

- Marc Delalleau (Responsable-adjoint du Service Municipal du Patrimoine Ville de Quimper):
 marc.delalleau@quimper.bzh
- Maxime Goguet (Responsable Unité éditorial et digital Lorient Agglomération):
 goguetmaxime@gmail.com
- Christophe Guiguen (Assistant de Développement Touristique sur le volet inclusion des handicaps – Lorient Agglomération) : <u>christophe.guiguen@gmail.com</u>
- Alice Piquet (Chargée de Médiation Manoir de Kernault, Mellac (29) EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère) : <u>alice.piquet@cdp29.fr</u>
- Julien Marquis (Fondateur de Chasseur de Châteaux / Association Adopte un Château – Domecy sur Cure) : contact@chasseur-de-chateaux.com
- Pierre Tarayre (Fondateur @LaDiff Rennes) : pierre.tarayre@gmail.com
- Rudy Guilhem-Ducléon (Chargé de mission Développement Durable/ Responsable Projet - Collectif des Festivals - Rennes):
 rudy.gd@lecollectifdesfestivals.org
- Arnaud Aldeguer (professeur agrégé économie/gestion, Université Bretagne Sud):
 arnaud.aldegueur@univ-ubs.fr

SCOLARITÉ – INFORMATIONS PRATIQUES

1. Contrat pédagogique et contrat de réussite

Tou·te·s les étudiant·e·s doivent s'inscrire « pédagogiquement », c'est-à-dire remplir le « contrat pédagogique » remis lors de la réunion de rentrée. Ce document est indispensable à l'administration pour connaître votre choix d'option en langue vivante (LANSAD) et en activité d'ouverture (AO) puis vous affecter un groupe. Si vous n'avez pas pu assister à la rentrée ou y rendre votre contrat, il est impératif de se rapprocher au plus tôt de votre directrice ou directeur d'études ou bien de votre secrétariat pédagogique.

En parallèle, chaque étudiant-e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu-e, etc). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

2. Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout-e étudiant-e est soumis-e à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens.

Si vous êtes boursière.sier, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

3. Statut d'étudiant·e· non-assidu-e

Les étudiant·e·s exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant·e· non-assidu·e afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé·e à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant·e·s assidu·e·s. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiant·e·s boursières.siers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

4. Evaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La

présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant·e. L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout-e étudiant-e est réputé-e avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.

5. Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE. Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci. L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci. La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

6. Seconde session dite « de rattrapage »

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

Il ou elle ne repasse alors que les épreuves auxquelles il.elle n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises.

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un e étudiant e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

7. Consultation des copies

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiant·e·s pourront consulter leurs copies auprès des enseignant·e·s concerné·e·s, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

8. Ajourné-e Autorisé-e à Continuer (AJAC)

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiant es ajourné es ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisé es par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajourné e Autorisé e à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : https://moodle.univ-ubs.fr/course/view.php?id=2475R

9. Connexion Wifi

Pour accéder à la plateforme « <u>Partage</u> » pour la messagerie collaborative : https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : **DigiCert Assured ID Root CA**.

10. Consignes de Sécurité



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

11. Liens utiles

Règlement des études et des examens pour les étudiants de licence, BUT, LP et master

12. L'intelligence Artificielle à l'UBS

Cabinet de la Présidence 27 Rue Armand Guillemot • BP 92116 56321 LORIENT Cedex 02 97 87 66 66 www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

Chères et Chers collègues,

Suite à la table ronde intitulée « l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur : enjeux et usages », organisée le 8 juin dernier à l'université*, des échanges et des questionnements ont été soulevés :

- L'usage dans l'enseignement et dans les activités de recherche.
- Les postures de l'étudiant et de l'enseignant.
- L'inclusion et l'éthique.
- La notion de protection des données.
- L'évolution technologique.

L'Université Bretagne Sud revendique un positionnement d'Université « Nouvelle génération » dont l'un des enjeux majeurs est de former des étudiants qui deviendront des citoyens responsables, capables d'exercer un esprit critique dans un monde en transition.

Il est indéniable que nous avons déjà utilisé ces avancées technologiques et que nous allons continuer à le faire dans notre vie personnelle, professionnelle ou bien citoyenne.

L'usage de l'intelligence artificielle peut apporter un potentiel considérable lorsqu'elle est utilisée de manière éthique, responsable et éclairée, tant dans notre façon d'enseigner et transmettre, que dans nos activités de recherche. C'est pourquoi nous ne ferons pas le choix d'interdire l'utilisation des IA génératives dans l'enseignement et dans les activités de recherche. Aujourd'hui, nous ne disposons pas encore d'outils de détection de l'usage d'IA génératives probants.

Il appartient aux enseignants de décider la façon dont ils souhaitent intégrer ou non ces outils pour en adapter les usages à leurs enseignements et à leurs évaluations y compris autoriser ou interdire certaines ou toute utilisation de ces outils. Les conditions d'usage doivent être communiquées par chaque enseignant. Les étudiants sont encouragés à se rapprocher de leurs enseignants pour demander des éclaircissements.

Toutefois, en intégrant l'université, tout étudiant s'engage juridiquement, académiquement et éthiquement à mentionner ses sources y compris l'usage des IA génératives dans ses travaux. Les enseignants peuvent également se rapprocher du Service Commun de la Documentation

pour former les étudiants à la maitrise de l'information et de la citation des sources. Nous devons garder à l'esprit que l'IA ne remplace pas les interactions humaines et la créativité qui sont au cœur de l'enseignement supérieur.

Notre objectif est de trouver un équilibre entre l'usage de l'IA comme un outil pour améliorer nos pratiques et la responsabilité qui nous incombe de former des étudiants qui vont évoluer dans un monde où l'intelligence artificielle joue un rôle croissant. Nous devons nous adapter tout en étant conscients des questions éthiques qui y sont associées. Quand l'usage des IA génératives est interdit et pour le moment en l'absence d'outils de détection de contenus IA fiable sur le marché, nécessairement, nous sommes conduits à repenser l'organisation des travaux : certaines tâches pourraient par exemple être réalisées en cours afin de s'assurer que les étudiants n'utilisent pas ChatGPT. Les sujets des évaluations peuvent également évoluer. Dans ce contexte en perpétuelle évolution dont les directives ne sont pas encore clairement établies (attente d'un règlement européen, évolution de la technologie), nous souhaitons soutenir la communauté universitaire, étudiants et personnels pour que l'utilisation des différentes formes de l'IA se fasse de manière éclairée et raisonnée. Dans le cadre de nos obligations légales de sécurité, l'achat de solutions non souveraines est à proscrire.

L'enjeu prioritaire est de faire connaître à l'ensemble des personnels le fonctionnement des IA et des IA génératives, leurs limites, leurs opportunités en particulier à travers des cas pratiques comme souligné lors des échanges du séminaire organisé par France Université Numérique les 7 et 8 juin (https://iaconference.education/).

Nous devrons également porter une attention particulière à la nécessité de proposer aux étudiants des formations pour ne pas créer un fossé entre ceux qui en auront la maitrise et les autres.

Plusieurs actions seront donc initiées dès le 1er trimestre pour sensibiliser et aider la communauté à se repérer :

- Les étudiants auront accès à un module en ligne ayant pour but d'aiguiser leur esprit critique.
- Les enseignants seront libres d'utiliser le module dans leurs enseignements.
- Le Service Universitaire de Pédagogie (SUP) proposera des formations, des ressources et un accompagnement auprès des enseignants. Avant les congés, le service mettra en ligne des ressources (veille) à destination des enseignants.
- Une formation animée par le Service Commun de la Documentation sera disponible à compter du second semestre. Pour plus de renseignements, veuillez contacter les bibliothécaires référents de vos BU.

Enfin, Un groupe de travail sur le sujet est constitué et continuera de suivre l'évolution des outils et leur utilisation dans le milieu universitaire.

La Présidente, Virginie Dupont

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

1. Droits de l'Alternant

1.1 Droits de l'alternance

Les alternants disposent du statut de salarié à part entière et bénéficient de l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles applicables aux autres salariés de l'entreprise (art. L1242-14 du code du Travail). Il existe des dispositions spécifiques aux apprentis mineurs en matière de travaux dangereux.

Une carte d'étudiant est délivrée à chaque alternant de l'université. Elle permet d'accéder à l'ensemble des services de l'université (bibliothèques, restaurants universitaires, orientation, culture, sport...) et de bénéficier de nombreuses réductions en dehors du campus.

1.2. Temps de travail, heures supplémentaires et RTT

Le temps consacré par l'alternant à la formation dispensée dans son organisme de formation est compris dans l'horaire de travail, sauf s'il s'agit de modules complémentaires, librement choisis par l'alternant et acceptés par le centre de formation.

Au-delà de la durée légale du travail hebdomadaire de 35 heures par semaine, le régime de majoration des heures supplémentaires s'applique. Les RTT sont applicables aux salariés en alternance dans les mêmes conditions que pour les autres salariés de l'entreprise (art. L3121- 22 du code du Travail).

L'alternant bénéficie également de la protection et de l'indemnisation spécifiquement accordées au titre des accidents du travail. Ainsi, tout accident survenu pendant la présence à l'Université est apparenté à un accident du travail.

Plus d'informations : http://www.inrs.fr/demarche/salaries/ce-qu-il-faut-retenir.html

1.3. Cotisations et imposition des revenus

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Cotisations	L'alternant cotise pour sa retraite et le chômage.	
Impôt sur le revenu	dans la limite du montant annuel du Smic (Code général des impôts - article 81 bis) Ne déclarer que la partie éventuelle dusalaire imposable supérieur à 18 555 euros. Exemple: Vous étiez apprenti en 2021 et vous	Pas d'exonération ni d'abattement fiscal de principe : il faut déclarer l'ensemble des revenus touchés au cours d'une année civile au titre de la rémunération du contrat pro. En fonction du montant perçu, on peut être imposable ou non, mais cela dépend uniquement du niveau de salaire.
	avez perçu 18 900 € de salaire. Le montant de ce salaire est exonéré dans la limite de 18 655 €. Le revenu àdéclarer est de 245 € (18 900 € - 18 655 €). La déduction forfaitaire de 10 % pour frais est calculée automatiquement sur le montant déclaré de 245 €. Source : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11249	

1.4. Congés

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	
	Chaque année, tout salarié a droit à un congé payé à la charge del'employeur (art. L3141-1 du code du Travail).		
	L'alternant bénéficie de congés payés selon le régime applicable dans l'entreprise, soit 2,5 j. par mois accomplis sur la période de référence du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours (5 semaines pour un contrat de 12 mois) (art. L3141-3 du code du Travail).		
	Les congés sont à prendre en dehors des périodes en centre de formationet en accord avec l'entreprise (durant les vacances universitaires, l'alternant est en entreprise ou pose des congés.)		
Congés payés	L'alternant peut en plus bénéficier des jours suivants : - Jours fériés légaux - Mariage (4 jours) - Décès de conjoint, enfant, parents (1 à 2 jours) - Congé maternité (16 semaines de droit pour 1er enfant, dont 8 obligatoires) - Congé paternité (25 jours fractionnables pour 1 enfant) - Plus d'informations : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3156 L'entreprise peut avoir des modalités de mise en œuvre différentes et des usagesspécifiques : consulter le service Ressources Humaines.		
Congés spécifiques	L'apprenti possède le droit à un congé de 5 jours ouvrables rémunérés pour préparer ses examens, à prendre le mois précédent les épreuves. Il doit également disposer du temps nécessaire pour se rendre aux examens sans que soit opérée une retenue sur salaire.	Sur demande/négociation du salarié avec son entreprise, des temps de préparation peuvent être accordés par l'entreprise.	

2. Obligations de l'Alternant

2.1. Code du travail et règlements intérieurs

L'alternant doit **se conformer aux règlements intérieurs** de l'Université http://www.univ-ubs.fr/Rl-SFPA et de l'entreprise sous peine d'être sanctionné (avertissements formels, exclusion temporaire ou, en cas de manquement grave ou d'absences injustifiées répétées, exclusion définitive avec résiliation du contrat et licenciement par l'entreprise).

Il se doit également de **réaliser les missions et activités précisées sur la fiche de poste** validée au début du contrat.

En lien permanent avec son tuteur Université et son tuteur Entreprise, il **communique** avec eux s'il rencontre des difficultés en formation (niveau des cours, suivi, etc.) et en entreprise (adéquation des tâches effectuées avec les missions et la fiche de poste, etc.) afin d'anticiper tout blocage et d'optimiser le parcours de formation et l'exercice en poste.

2.2. Obligations de présence en formation

La formation alterne des périodes en entreprise et en centre de formation. Pour cela, un <u>calendrier</u> est fixé en début d'année, indiquant le rythme mis en place. Il est communiqué avant toute signature du contrat et doit être respecté sur la totalité du cursus par l'ensemble des parties.

L'alternant a l'obligation de <u>participer à tous les enseignements</u> et activités pédagogiques dispensés par l'organisme de formation. Il doit s'inscrire aux épreuves, examens, soutenances et tutorat. Ce temps consacré aux actions de formation est compris dans l'horaire de travail.

A ce titre, l'entreprise a un <u>droit de regard sur l'assiduité de son salarié</u> en centre de formation. Pour chaque cours, les enseignants contresignent la feuille d'émargement de l'alternant qui permettra d'établir les certificats de réalisation.

2.3. Absences en formation

En cas d'absence en formation, l'alternant doit immédiatement prévenir son employeur. Il lui transmettra dès que possible l'original de son <u>arrêt de travai</u>l. Ensuite il en transmettra une copie à votre contact formation professionnelle et alternance de l'université (cf p.21).

En cas d'<u>absence injustifiée</u>, le Service Formation Professionnelle et Alternance prévient l'employeur qui peut en conséquence décompter des jours de congé, réaliser une retenue sur salaire, émettre une autre sanction (avertissement, blâme). En cas de plusieurs absences successives et non justifiées, il peut aller jusqu'à rompre le contrat de travail pour faute lourde.

<u>L'alternant ne peut être en entreprise sur des temps dédiés à sa formation,</u> sauf accord exceptionnel du responsable pédagogique de la formation et sur demande écrite et motivée de l'entreprise. Il transmet une copie de cet accord à son contact formation professionnelle et alternance de l'université et précise cet aménagement sur sa feuille de présence.

En cas d'absence d'un enseignant, l'alternant est tenu de rester sur le lieu de formation pour se consacrer à du travail personnel (en bibliothèque, salle de classe) et il fait émarger le responsable de la formation.

PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA FORMATION

103H CM - 298H TD

Sem 9	Contrôle continu intégral (type d'exercice/travaux selon les intervenants)
	UE1 – Les publics, enjeux et pratiques (31H CM – 46H TD) - théorique
	 Sociologie des publics et pratiques culturelles (15H CM) Droits culturels (6H CM – 6H TD) Guide-conférencier (10H CM – 25H TD) Muséographie, expositions, collections (15H TD)
	UE 2 – Conception d'un projet culturel (8H CM – 26H TD) - théorique
	 Conception: méthodologie, enjeux, objectifs (8H CM) Conception: typologie des publics/médiation (8H TD) Conception: communication (6H TD) Conception: marketing (6H TD) Conception: budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 3 – Programmation/Mise en œuvre d'un projet culturel (8H CM – 26H TD) - théorique
	 Mise en œuvre : méthodologie, enjeux, objectifs (8H CM) Mise en œuvre : typologie des publics/médiation (8H TD) Mise en œuvre : communication (6H TD) Mise en œuvre : marketing (6H TD) Mise en œuvre : budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 4 – Développement d'un projet culturel (8H CM – 26H TD) - théorique
	 Développement : méthodologie, enjeux, objectifs (8H CM) Développement : typologie des publics/médiation (8H TD) Développement : communication (6H TD) Développement : marketing (6H TD) Développement : budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 5 – Evaluation d'un projet culturel (8H CM – 26H TD) - théorique
	 Evaluation: méthodologie, enjeux, objectifs (8H CM) Évaluation: typologie des publics/médiation (8H TD) Evaluation: communication (6H TD) Evaluation: marketing (6H TD) Evaluation: budget/financement/mécénat (6H TD)
	UE 6 – Boite à outils (8H CM – 44H TD) - théorique
	 Compta/gestion (4H CM – 14H TD) Anglais de guidage (20H TD) Ecrits du projet (4H CM – 10H TD)
Sem 10	Contrôle continu intégral, sauf mémoire et rapport d'alternance (type d'exercice/travaux
Jeni 10	selon les intervenants) UE1 – Transitions, enjeux et pratiques (12 H CM – 30H TD) – théorique
	 Transition écologique (4H CM – 10H TD) Transitions numérique (4H CM – 10H TD)

Innovations organisationnelles (4H CM – 10H TD)

UE2 - Boite à outils (32H TD)

- Evènementiel (12H TD)
- Conduite de réunion/prise de parole (10H TD)
- Entrepreneuriat (10H TD)

UE3 – Méthodes et pratiques de l'accessibilité et de l'inclusion (20H CM – 42H TD) - théorique

- Cadre et enjeux d'une société inclusive (10H CM)
- Diversité des publics et analyse des besoins (10H CM)
- Ateliers découvertes (20H TD)
- Condition de l'accueil (12H TD)
- Vers une visite inclusive (12H TD)

UE4 - Mémoire professionnel - théorique

UE5 - Rapport d'alternance - pratique

SEMESTRE 9 - UE 1

LES PUBLICS, ENJEUX ET PRATIQUES





Sociologie des Publics et Pratiques Culturelles

Informations concernant le cours intitulé Sociologie des Publics et Pratiques Culturelles et enseigné par Laurent Fleury

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Sociologie des Publics et Pratiques

Culturelles /UE1/M2

Nom du responsable du cours : Laurent Fleury

Disponibilité et contact : laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Intervenir dans le domaine de la culture et du patrimoine exige de bien en maîtriser le contexte. Ce module offre un large panorama de la question culturelle en revenant sur les fondements de sa théorisation pour mieux en saisir l'actualité.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Non évalué	

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, Coll. Repères (n° 205), 2004 (première édition 1996).
- DONNAT Olivier, « Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique Eléments de synthèse 1997-2008 », *Culture études*, n°5, 2009, p. 1-12.
- FLEURY Laurent, Sociologie de la culture et des pratiques culturelles, Paris, Armand Colin, Coll. 128, 2011 (première édition 2006).
- LAHIRE Bernard, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, Coll. Texte à l'appui, 2004.



Droits Culturels

Informations concernant le cours intitulé Droits Culturels et enseigné par Laurent Fleury

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Droits Culturels/UE1/M2

Nom du responsable du cours : Laurent Fleury

Disponibilité et contact : <u>laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr</u>

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 6H CM - 6H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Le cours vise à donner les clés pour mieux comprendre ce sujet d'actualité, commencer à s'approprier la notion de droits culturels et poursuivre la réflexion dans sa pratique professionnelle future. Les droits culturels nécessitent en effet une appropriation et une adaptation permanente aux contextes et aux personnes. Séminaire en cours de construction.

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Non évalué	



Guide-conférencier

Informations concernant le cours intitulé Guide-conférencier et enseigné par Marianne Le Marre, Pierre-Laurent Constantin, Nathalie Defrade, Christophe Hellec, Claire Tartamella, Solène Dideron

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Guide-conférencier/UE1/M2
Nom du responsable du cours : Marianne Le Marre, Pierre-Laurent Constantin,
Nathalie Defrade, Christophe Hellec, Claire Tartamella, Solène Dideron
Disponibilité et contact : <u>Pierre-Laurent.CONSTANTIN@auray-quiberon.fr,</u>
ndefrade@gmail.com, <u>Idideron@lorient.bzh</u>, <u>claire.tartamella@pontivy-communaute.bzh</u>, marianne.lemarre@quimperle-co.bzh, contact@bbvoyage.bzh

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM – 25H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Le cours, multi voix et multi sites, propose une présentation des différentes facettes du métier de guide-conférencier, une approche théorique de la construction d'une visite guidée ainsi qu'une mise en situation de guidage.

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	CC Oral (mise en situation de guidage)	Coef 1



Muséographie, exposition, collections

Informations concernant le cours intitulé Muséographie, exposition, collections et enseigné par Johan Verdier

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Muséographie, exposition,

collections/UE1/M2

Nom du responsable du cours : Johan Verdier

Disponibilité et contact : johanverdiermatayron@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Le TD Muséographie/scénographie sera mixé entre pratique et théorie afin de répondre aux attentes du monde professionnel. Après avoir introduit la définition d'un musée et la distinction entre muséographie et scénographie, nous définirons les bases de réflexions pour réaliser une exposition (permanente ou temporaire).

A suivre, nous découvrirons le panorama des styles scénographiques avant de découvrir celui des médias.

Les séances seront alimentées par des exemples concrets mais également par des exercices sur le terrain.

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	CC (dossier)	Coef 1

SEMESTRE 9 - UE 2 / UE3 / UE 4 / UE5

GESTION DE PROJET

UE 2: CONCEPTION

UE3: PROGRAMMATION & MISE EN ŒUVRE

UE 4 : DÉVELOPPEMENT

UE 5 : BILAN et ÉVALUATION





Gestion de projet : méthodologie, enjeux et objectifs

Conception, programmation, développement et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Gestion de projet : méthodologie, enjeux et objectifs / conception, programmation, développement, évaluation de projet » enseigné par Céline Soret

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Gestion de projet : méthodologie, enjeux et objectifs / Conception, programmation, développement, évaluation de projet » /UE2,3, 4, 5/M2

Nom du responsable du cours : Céline Soret Disponibilité et contact : <u>soretceline@gmail.com</u> Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 32H CM

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Les spécificités du secteur culturel nécessitent de bien maîtriser les différentes étapes d'un projet.

Réaliser une exposition temporaire, réaménager un parcours de visite, accueillir un artiste en résidence, organiser une manifestation littéraire, concevoir une application numérique ou un support d'aide à la visite, valoriser un corpus de témoignages, anticiper sur les modes de gouvernance des programmations culturelles etc. suppose une connaissance fine de la méthodologie et des outils appliqués à la gestion de projet.

De la constitution d'une équipe-projet à l'animation de réunions, en passant par l'administration de projets et le suivi de production notamment, le cours offre une approche généraliste des pratiques des organisations culturelles.

En s'appuyant sur des exemples concrets, l'objectif est de :

- Présenter aux étudiants la démarche générale,
- Leur fournir les outils opérationnels en matière de pilotage des projets,
- Les sensibiliser à la dimension politique des projets.

Enfin, il invite également les étudiants à réfléchir sur la posture de chef.fe de projet.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- MAIRESSE F., 2016, Gestion de projets culturels, conception, mise en œuvre, direction, Paris, A. Colin
- BENGHOZI J.-P., 2006, La gestion de projet dans le secteur culturel, Paris, *Revue Hermes*, pp. 71-7



Typologie des Publics et Médiation

Conception, programmation, développement et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Typologie des Publics et Médiation : conception, programmation, développement, évaluation de projet » enseigné par Miléna Sécher

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Typologie des Publics et Médiation : conception, programmation, développement, évaluation de projet » / UE2,3, 4, 5/M2 Nom du responsable du cours :

Disponibilité et contact : Miléna Sécher - Milena.secher@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 32H TD

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Ce cours a pour but de s'interroger sur les enjeux actuels de la médiation, à travers différentes problématiques et des exemples concrets. En effet, dans un contexte de changements sociétaux, muséaux, les pratiques culturelles évoluent. La médiation culturelle s'étend, se professionnalise et se diversifie. Sortant de son cadre originel, elle se veut transdisciplinaire et partie prenante de plus en plus de projets culturels plus vastes, où la place du public devient centrale.

Nous aborderons ensemble les questions suivantes :

- Quels rôles joue la médiation au sein d'un projet culturel ?
- Quelles médiations sont possibles, pour qui et pourquoi ?
- Comment construire un projet de médiation ? Quelles sont ses temporalités ?
- Quelles méthodes élaborées pour penser la médiation, la mettre en œuvre et l'évaluer?

Nous aborderons ces aspects à travers les grandes étapes d'un projet de médiation, depuis sa conception jusqu'à son évaluation, des objectifs fixés aux mises en œuvre et développements possibles. Il a aussi pour but de former à la posture de médiateur.trice.

Résumé en une phrase :

En s'appuyant sur les pratiques et enjeux actuels, le cours abordera les différents temps de la médiation, de la conception d'un projet à sa mise en œuvre et son évaluation.

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

« La médiation culturelle » / CHAUMIER Serge ; MAIRESSE François

Paris: Armand Colin, 2017. - 301 pages (lien BU)

« La médiation culturelle : cinquième roue du carrosse ? » / SERAIN Fanny ; VAYSSE François ;

CHAZOTTES Matrice et al.

Paris: L'Harmattan, 2016. - 269 pages

(Collection Patrimoines et sociétés)

« Les mondes de la médiation culturelle - Médiations et cultures » / CAMART Cécile ;

MAIRESSE François; PREVOST-THOMAS Cécile et al.

Paris : L'Harmattan, 2016. – vol.1 - 280 pages ; vol.2 - 302 pages

(Collection Les cahiers de la médiation culturelle) (lien BU)

« Participation et médiation(s) : nouveaux regards pour de nouveaux enjeux » / PAILLER Danielle ;

URBAIN Caroline

Paris: L'Harmattan, 2016. - 266 pages

(Collection Logiques sociales)(lien BU)

« La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques » / LAFORTUNE Jean-Marie

Québec : Presses de l'université du Québec (PUQ), 2012. - 226 pages

(Collection Publics et culture)(Lien BU)

Fiches thématiques en ligne sur Culture pour tous (<u>lien</u>) et sur Les temps de la médiation (<u>lien</u>)

Podcast « J'ai l'œil du tigre » (lien) CASSEDAS Claire, avec épisodes consacrés à la médiation culturelle

Podcast « Le tournant sensible de la médiation culturelle » (<u>lien</u>), GRASSIN Anne-Sophie, INP, 2022



Communication

Conception, programmation, développement et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Communication : conception, programmation, développement, évaluation de projet » enseigné par Marc Delalleau

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Communication : conception,

programmation, développement, évaluation de projet » / UE2,3, 4, 5/M2

Nom du responsable du cours : Marc Delalleau

Disponibilité et contact : <u>marc.delalleau@quimper.bzh</u>

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 24H TD

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Le cours de communication (24h / 6 séances de 4h) permettra aux étudiants de se sentir à l'aise avec une compétence professionnelle recherchée et incontournable dans le secteur culturel.

Après une partie théorique sur la communication publique et la communication interne, le cours s'attachera à présenter l'ampleur et la diversité de la communication externe en l'adaptant au monde culturel, patrimonial et muséal. Seront notamment abordées les notions de plan de communication, d'identité visuelle et de relation presse. Un point important sera aussi proposé autour de l'analyse de l'image, l'usage des réseaux sociaux et les nouveautés technologiques (billetterie online - IA). Le cours est construit autour d'exemples précis et d'exercices pratiques d'analyse et de mise en situation (conférence de presse, analyse d'identité visuelle, gestion de présentation).

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

ADARY Assaël, Communication et marketing responsables : Enjeux et pratiques d'un secteur en révolution, Dunod, 2022

MARTIN Jean-Claude, Le guide de la communication : convaincre, cela s'apprend, Marabout, 2014

MÉGARD Dominique, La communication publique et territoriale, Dunod, 2017 RASSE Paul, Le projet culturel : Conception, ingénierie et communication, Territorial Editions 202



Marketing Culturel

Conception, programmation, développement et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Marketing Culturel : conception, programmation, développement, évaluation de projet » enseigné par Christelle Morin-Boitard

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Marketing Culturel : conception,

programmation, développement, évaluation de projet » / UE2,3,4,5/M2

Nom du responsable du cours : Christelle Morin-Boitard Disponibilité et contact : christelle.morin@sellor.com
Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 24H TD

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Face aux enjeux actuels du secteur culturel/patrimonial, la démarche marketing est pleinement inscrite dans la conception, pilotage et développement de projet. Le cours vise à faire découvrir les principaux outils du marketing. Les principes clés seront abordés à travers les éléments du mix marketing. Les fondements de base posés, nous explorons comment le marketing peut être utilisé dans le domaine de la culture et du patrimoine, et notamment la gestion de projet. A travers l'étude de cas précis, le cours propose également aux étudiants un cadre de réflexion et un schéma d'analyse ainsi que des outils qu'ils pourront déployer par la suite.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

COLBERT F. Le marketing des arts et de la culture, Gaëtan Morin Editeur

EVRARD Y. Le management des entreprises artistiques et culturelles, Economica

DURAFOUR D. Marketing, coll. Express, Dunod

BENHAMOU F. L'économie de la culture, coll. Repères, La découverte

LENDREVIE J., LEVY J., LINDON D. Mercator, Dalloz



Mécénat Culturel

Conception, programmation, développement et évaluation de projet

Informations concernant le cours intitulé « Mécénat Culturel : conception, programmation, développement, évaluation de projet » enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Mécénat Culturel : conception,

programmation, développement, évaluation de projet » / UE2,3, 4, 5/M2

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 24H TD

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Outils alternatifs de diversification des ressources d'un projet patrimonial, le mécénat est désormais reconnu comme étant un véritable levier fédérateur au service de l'Intérêt général et des initiatives culturelles de nos territoires. Mais comment faire appel à la générosité du public et des entreprises en cohérence avec les valeurs et la vision du projet ? Par où commencer et comment s'organiser ? Quelles sont les outils et bonnes pratiques à adopter ? Par la voie du partenariat culturel et des différents dispositifs existants, nous allons entrer dans le monde du « Fundraising » afin de comprendre les enjeux qui lient l'économie à la culture. De l'élaboration de la stratégie au passage à l'action, à partir de bases théoriques et de mises en situation pratiques, les étudiants vont apprendre à mettre en œuvre une collecte de fonds privés de la conception du projet à son évaluation afin de permettre l'appropriation collective et de participer durablement à la sauvegarde et à la valorisation de notre patrimoine d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- « Mécénat Culturel, parrainage et crowdfunding », Philippe Barthélémy, Collection Dossier d'Experts, Territorial, 2016
- « Financer son projet culturel : méthode de recherche de financements », Philippe Barthélémy,
 Collection Dossier d'Experts, Territorial, 2015
- « Guide du Mécénat Culturel Territorial, diversifier les ressources pour l'art et la culture »
 Jean-Pascal Quilès, Territorial Éditions, 2012
- Baromètre du Mécénat d'Entreprise Admical, 2022
- Baromètre de la générosité du Public France Générosité, 2022
- « Mécénat et Sponsoring : Similaire ou opposés ? » Culture&Mécénat, Produit en Bretagne, Janvier 2023
- Centre Français des Fonds et Fondations, Association Française des Fundraisers...
- Programmes Rencontres « Culture & Économie », Produit en Bretagne, 2020, 2021, 2022

SEMESTRE 9 - UE 6

BOÎTE À OUTILS





Comptabilité - Gestion

Informations concernant le cours intitulé « Comptabilité-Gestion » enseigné par Arnaud Aldeguer

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Comptabilité-Gestion » / UE6/M2

Nom du responsable du cours : Arnaud Aldeguer Disponibilité et contact : arnaud.aldeguer@univ-ubs.fr Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM - 14H TD

Nombre d'ECTS: 2

Description du cours

Les cours se déroulent sous la forme d'une alternance entre des apports théoriques sous la forme d'un polycopié commenté et des mises en application (exercices) reprenant les éléments essentiels. L'objectif est de fournir aux étudiants une culture en matière de comptabilité gestion qui devra leur permettre de comprendre les problèmes liés à ces aspects dans leur futur emploi. Etant donné le volume horaire total du module, seuls les principes de base sont étudiés sans entrer dans les détails techniques. Les étudiants devront ainsi avoir une vision globale du cheminement des flux financiers et de leurs effets sur le résultat, le patrimoine et la trésorerie d'une entreprise ainsi que des principes d'enregistrement de ces flux.

Principaux thèmes abordés :

• Le patrimoine de l'entreprise : le bilan

• L'activité de l'entreprise : le compte de résultat

• L'enregistrement des opérations : le compte

- · L'organisation comptable générale
- Les amortissements
- · Les dépréciations et les provisions

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1



Anglais de Guidage

Informations concernant le cours intitulé « Anglais de Guidage » enseigné par Benoît Cointo

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Comptabilité-Gestion » / UE6/M2

Nom du responsable du cours : Benoît Cointo Disponibilité et contact : <u>benoit.cointo@univ-ubs.fr</u> Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 20H TD

Nombre d'ECTS: 2

Description du cours

La visée générale du cours : amélioration de la pratique orale de la langue anglaise tout en découvrant des thèmes et un lexique liés à la culture et/ou au patrimoine

Contenu : Un cours essentiellement tourné vers la pratique orale de la langue, sur la base d'exposés réalisés par les étudiants. Le contenu du cours s'appuiera sur les centres d'intérêts culturels et patrimoniaux des étudiants.

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	CC (dossier)	Coef 1



Les écrits du projet Contrats, appels d'offres, cahier des charges

Informations concernant le cours intitulé « Les écrits du projet : Contrats, appels d'offres, cahiers des charges » enseigné par Julien Marquis

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Les écrits du projet : contrats, appels d'offres, cahiers des charges » / UE6/M2

Nom du responsable du cours : Julien Marquis

Disponibilité et contact : contact@chasseur-de-chateaux.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM + 10H TD

Nombre d'ECTS: 2

Description du cours

Définir le cadre juridique d'une intervention dans une institution publique est la base du travail d'un responsable de monument ou de musée. Dans cette optique, nous étudierons les différents types de contrats qui peuvent lier l'institution à un tiers mais également les procédures adaptées afin de créer les outils nécessaires au bon fonctionnement de l'institution : marchés publics, cahiers des charges, procédure d'appel d'offres, contrats liés aux marques, aux éditions d'ouvrages, etc... et enfin votre rôle dans l'ensemble de ces procédures. Nous nous intéresserons notamment au fonctionnement de plusieurs grandes institutions patrimoniales comme le CMN ou des établissements publics.

Ce cours, tentera de faire un panorama complet des différents cas que vous pourrez rencontrer dans votre carrière avec une partie sur les procédures en cas de défaut et les recours possibles par des tiers.

Il nous paraît important d'élargir le champ de l'appel d'offre pour vous permettre également d'être dans la peau d'un entrepreneur répondant à des marchés publics et d'imaginer les outils à créer pour pouvoir travailler avec l'Etat ou des collectivités.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- Jean-Michel TOBELEM, *La gestion des institutions culturelles*, Armand Collin, 3ème édition, 2023.
- Jean-Michel TOBELEM, *Politique et gestion de la culture*, Armand Collin, 4^{ème} edition, 2021.
- François MAIRESSE, *Gestion de projets culturels*, Armand Collin, 2ème édition, 2022
- Frédéric ALLAIRE, *L'essentiel du droit des marchés publics*, Les carrés, 16^{ème} édition, 2023.
- François BENAMOU, L'économie du patrimoine culturel, La découverte, 2019.

SEMESTRE 10 - UE 1

TRANSITIONS: ENJEUX ET PRATIQUES





Transition Environnementale

Informations concernant le cours intitulé « Transition Environnementale » enseigné par Rudy Guilhem-Ducléon

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Transition Environnementale » /

UE1/M2

Nom du responsable du cours : Rudy Guilhem-Ducléon Disponibilité et contact : rudy.gd@lecollectifdesfestivals.org

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM - 10H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Contenu : en cours de construction

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires



Transition Numérique (narrations innovantes)

Informations concernant le cours intitulé « Transition Numérique » enseigné par Maxime Goquet

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Transitions Numériques » / UE1/M2

Nom du responsable du cours : Maxime Goguet Disponibilité et contact : goguetmaxime@gmail.com Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM - 10H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Contenu:

Ce cours va s'intéresser aux nouvelles formes de narrations créatives, numériques, interactives, basées sur les nouveaux médias et les réseaux sociaux, mais aussi aux nouvelles formes de narrations « low tech », « Do It Yourself », ne nécessitant pas forcément de gros moyens.

Il s'agira ici de faire l'état des lieux des bonnes pratiques, des expériences concrètes mises en place par des institutions patrimoniales ou des acteurs culturels, que cela soit sur le territoire de Lorient Agglomération, en Bretagne, en France ou bien à l'étranger.

L'objectif de ces narrations innovantes ? Faire vivre de nouvelles expériences aux publics, à la croisée de la médiation et de la communication, du sérieux et du ludique, du savoir et de l'imaginaire.

Mots clés : storytelling, expérience, interactivité, gamification, jeu d'enquête, escape game, géocaching, mapping, réalité augmentée, réalité virtuelle, transmédia, lore

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1



Innovations organisationnelles (sociales et sociétales)

Informations concernant le cours intitulé « Innovations organisationnelles » enseigné par (intervenant en cours de recrutement)

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Innovations organisationnelles

(Sociales et Sociétales) » / UE1/M2

Nom du responsable du cours :

Disponibilité et contact :

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM – 10H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Contenu : en cours de construction

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1

SEMESTRE 10 – UE 2

BOÎTE À OUTILS





Évènementiel

Informations concernant le cours intitulé « Évènementiel » enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Évènementiel » / UE2/M2

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 12H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Organiser un évènement ne s'improvise pas et chaque maillon de la chaine est garant de sa réussite!

En s'inspirant des méthodes de gestion de projet acquises lors du parcours de la formation, ce cours apportera une méthodologie complète pour concevoir, planifier, mettre en œuvre et capitaliser un évènement ou une manifestation, reposant sur la transversalité des besoins et des ressources, tant sous une vision stratégique, qu'opérationnelle.

Par des mises en situation pratiques et un travail organisé par groupe, les étudiants seront amenés à identifier les acteurs de l'écosystème selon la nature de l'évènement, à fixer des objectifs selon les moyens mis en œuvre, à coordonner les équipes internes selon leur statut salarié ou bénévole, à formaliser un tableau de bord et un rétroplanning...pour organiser l'opérationnel selon le rayonnement et la cible de la manifestation. De la communication aux relations publiques, de la contractualisation avec les prestataires à la régie technique et logistique, de l'application des consignes de sécurité à l'accueil des publics, les étudiants appréhenderont les usages et bonnes pratiques à mettre en œuvre pour un évènement réussit!

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1



Conduite de Réunion et Prise de Parole

Informations concernant le cours intitulé « Conduite de Réunion et prise de parole » enseigné par Pierre Tarayre

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Conduite de Réunion et prise de

parole » / UE2/M2

Nom du responsable du cours : Pierre Tarayre Disponibilité et contact : <u>pierre.tarayre@gmail.com</u> Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 8H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Le développement de projets qui embarque des parties prenantes diverses implique l'organisation de réunions. Ces rencontres humaines aux multiples facettes comportent de nombreux enjeux et défis à relever au service des projets. Comment prendre part à des réunions efficaces et stimulantes ? Quelles sont les postures à adopter et les bonnes pratiques à cultiver pour les concevoir, les animer ou simplement y prendre part efficacement ? Dans ce cours, nous aborderons des méthodes d'animation pour construire un déroulé qui s'adapte en fonction des contextes et des objectifs ; stimuler l'intelligence collective, prendre des décisions, favoriser la participation ou l'interconnaissance, permettre une vision partagée...

Au-delà des compétences métiers, les compétences transverses (« soft skills ») sont aujourd'hui plébiscitées par les recruteurs. Parmi elles, la « prise de parole en public ». Comment trouver du confort dans sa posture ? Comment structurer son discours pour augmenter son impact auprès d'un auditoire ? La capacité à s'exprimer « avec impact » est une compétence clé; elle transcende les métiers et secteurs d'activité, ce qui fait d'elle un véritable atout dans la vie professionnelle et au-delà. Dans ce cours nous comprendrons les ingrédients clés d'une prise de parole réussie. Nous nous intéresserons aux guestions de posture, de structure et de techniques.

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1

- « Les six chapeaux de la réflexion » Edward de Bono, éditions Eyrolles 2017
- « L'intelligence collective : Cocréons en conscience le monde de demain » (Christine MARSAN, Marine SIMON, Jérôme LAVENS, Gauthier CHAPELLE, Sybille SAINT GIRONS, Thomas Emmanuel GÉRARD, Éric JULIEN – édition Yves Michel (2014)
- « Devenir facilitateur : professionnaliser ses pratiques collaboratives en entreprise » , Jean-Philippe Poupard- 1min30 Publishing (2018)
- « Utilo Kit des facilitateurs d'innovations publiques en Bretagne », Facilitateurs d'innovation publique de Bretagne UTILO ; Ti Lab (2022)
- 121 outils pour développer le collaboratif. Animer l'intelligence collective dans vos réunions, ateliers, séminaires. Jean-Cristophe Messina, Cyril de Sousa Cardoso. Editions Eyrolles (2019)
- Fiches de processus de décisions collectives-Université du Nous. www.universite-dunous.org/ses outils
- Autres ressources mobilisées : concours « Ma thèse en 180 secondes », « Talks Ted X »



Entrepreneuriat

Informations concernant le cours intitulé « Entrepreneuriat » enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Entrepreneuriat » / UE2/M2

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H TD

Nombre d'ECTS: 4

Description du cours

Travailler dans l'univers du Patrimoine en tant qu'entrepreneur.e culturel est aussi une vocation à la portée de toutes et tous qui répond aux besoins d'aujourd'hui et de demain! Afin de comprendre ce statut en plein essor, ce cours invitera les étudiants à consolider leur projet professionnel en ouvrant le champ des possibles. De la création d'un projet artistique ou culturel à son développement, de l'économie traditionnelle à l'économie sociale et solidaire, de l'entrepreneuriat individuel à l'entrepreneuriat collectif, les étudiants étudieront les fondamentaux du management et des statuts juridiques existants ainsi que l'écosystème des dispositifs d'accompagnement dédiés. Les principes de la coopération seront étudiés pour comprendre ces opportunités nouvelles qui répondent à une variété d'usages sous des formes organisationnelles plurielles pour contribuer aux besoins émergeants du Patrimoine.

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1

SEMESTRE 10 - UE 3

MÉTHODES ET PRATIQUES DE L'ACCESSIBILITÉ ET DE L'INCLUSION





Cadre et Enjeux d'une Société Inclusive

Informations concernant le cours intitulé « Cadre et Enjeux d'une Société Inclusive » enseigné par Christophe Guiguen

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Cadre et Enjeux d'une Société

Inclusive » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : Christophe Guiguen Disponibilité et contact : christophe.guiguen@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Contenu : en cours de construction

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1



Diversité des Publics et Analyse des Besoins

Informations concernant le cours intitulé « Diversité des Publics et Analyse des Besoins » enseigné par (intervenant en cours de recrutement)

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Diversité des Publics et Analyse

des Besoins » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : intervenant en cours de recrutement

Disponibilité et contact :

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Contenu : en cours de construction

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1



Ateliers Découvertes

Informations concernant le cours intitulé « Ateliers Découvertes » enseigné par (ateliers en cours de construction)

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Ateliers Découvertes » / UE3/M2

Nom du responsable du cours :

Disponibilité et contact :

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 20H TD

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Contenu: ateliers en cours de construction

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1



Conditions de l'Accueil

Informations concernant le cours intitulé « Conditions de l'Accueil » enseigné par (intervenant en cours de recrutement)

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Conditions de l'Accueil » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : intervenant en cours de recrutement

Disponibilité et contact :

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 12H TD

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

Contenu : intervenant en cours de recrutement

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1



Vers une Visite Inclusive

Informations concernant le cours intitulé « Vers une Visite Inclusive » enseigné par Alice Piquet

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : « Vers une Visite Inclusive » / UE3/M2

Nom du responsable du cours : Alice Piquet Disponibilité et contact : alice.piquet@cdp29.fr Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE:

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 12H TD

Nombre d'ECTS: 6

Description du cours

On parle aujourd'hui d'inclusion dans de nombreux domaines : l'école, le logement, les espaces de jeux et leurs balançoires inclusives... et bien sûr dans les musées et lieux culturels. Qu'en est-il de la médiation culturelle ? Comment les médiations peuvent être plus inclusives et comment la médiation participe à l'inclusion ? Quelle est la place des actions spécifiques dans une démarche inclusive ? Nous verrons quels outils et quels moyens il est possible de mettre en place dans l'optique d'une telle démarche.

Cette question d'inclusion dans les lieux culturels ne concerne pas une seule catégorie de public mais elle sera ici plus particulièrement mise en lien avec les questions d'accessibilité, des handicaps et de la médiation adaptée. La connaissance des publics étant un des outils pour faire une médiation plus inclusive, elle sera également traitée. Comment adapter sans stigmatiser... Ces cours abordent tout autant les questions de techniques (le FALC, l'audio-description...) que la démarche d'inclusion et peut-être ses limites...

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	CC (dossier)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Articles

- MOLINIER Muriel, « La voie de l'inclusion par la médiation au musée des beauxarts : des publics fragilisés au public universel », Culture & Musées, n°37, 2021, p. 214-217.
- BUFFET Caroline, « Vers la construction d'une société plus inclusive », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 178 | 2018, mis en ligne le 01 juillet 2019.
- CHAUVEY Valérie, « Le texte au musée pour les visiteurs non-voyants : comment aborder les choix de contenus et de formes ? » [En ligne], La Lettre de l'OCIM, 2010, n°132, p 40-47.
- LEBAT Cindy, « Colloque Musée pour tous, musée pour chacun : comment penser des politiques de publics inclusives » : propos introductif et bibliographie indicative". [En ligne]. 3 juillet 2019
- MARCHOU Fiona, « Musée et handicap mental : comment se renseigner sur les offres de médiation ? ». [En ligne]. 28 février 2020.

Guides pratiques et rapports

- Culture et handicap. Guide pratique de l'accessibilité, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2007.
- Expositions et parcours de visites accessibles, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2017.
- L'information pour tous, règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre, Unapei, 2009
- Ministère de la Culture et de la Communication, "Rapport de la mission 'Musées du XXIe siècle'", paru le 1 mars 2017.

Podcasts

- https://podcast.ocim.fr/themes/inclusion/
- DEVAULT Mélanie, La médiation au service de la stratégie institutionnelle. [Podcast]. OCIM. Le 7 avril 2020.
- GUILLOT Antoine, «La revue de presse culturelle, "publics empêchés" », France Culture, 15/02/2013.
- LECLERC Jean-François, Etre ou ne pas être inclusif ? [Podcast]. OCIM. Le 25 février 2020.
- MANGEOT Nicolas, Concevoir et animer une exposition inclusive. [Podcast].
 OCIM. Le 5 mai 2020.
- PIQUET Alice, Accessibilité universelle, besoins spécifiques et engagement des publics. [Podcast]. OCIM. Le 30 juin 2020.
- TARI Katy, Pour une réflexion actualisée du rôle social et inclusif des musées. [Podcast]. OCIM. Le 10 mars 2020.



Bonne année universitaire à toutes et tous!



Université Bretagne-Sud 4 rue Jean Zay, BP 92116, 56321 Lorient Cedex www.univ-ubs.fr